

# REPUBLIQUE FRANCAISE

---

## MAIRIE DE VILLIERS SUR MORIN

### AVIS

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons que suite à la pose de caniveaux dans le chemin des roches, la rue sera barrée entre le n° 06 et le n° 7 et le stationnement sera interdit de 7h30 à 17h00. (Arrêté n° 24/2024 du 03 avril 2024).

Les travaux pourraient débuter à compter du 08 avril 2024.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire le nécessaire pour la dépose de votre véhicule avant 7h30 pour les administrés se situant entre le 06 et le 7 du Chemin des Roches.

Merci de votre compréhension.

**Fait à Villiers sur Morin,  
Le 03 avril 2024  
Le Maire,  
Caroline AULIAC**

